

<http://www.funoc.be/?Le-service-social-33>



# Le service social



Date de mise en ligne : jeudi 30 août 2012

---

Copyright © Funoc - Tous droits réservés

---

**Un service permanent d'aide psychosociale a été créé à l'intérieur de la FUNOC afin de faire face à la fois aux situations urgentes vécues par les stagiaires et aux problématiques nécessitant un accompagnement à plus long terme. Ce service est un service généraliste et de première ligne.**

- Le service social est ouvert à tous stagiaires en formation au sein de la FUNOC.
- Il se compose de quatre intervenantes sociales qui assurent une permanence dans chaque centre de la FUNOC.
- Les intervenantes sociales sont là pour aider d'une part à cerner en profondeur les difficultés et d'autre part à trouver une solution, soit en accompagnant dans les démarches sociales, soit en orientant vers des services plus compétents.
- Le service assure également des animations thématiques dans les groupes de formation (ateliers logement, pharmacie, maison médicale, surendettement, ...).
- L'équipe a également réalisé une charte et travaille avec l'ensemble du personnel sur les notions de déontologie, d'éthique et du secret professionnel.

[Folder des animations collectives 2017](#)